
CLAUDIA RUIZ : Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue au groupe de travail sur [inaudible] du budget. Nous sommes le 7 avril 2021, il est 20 h UTC.

Sur cet appel aujourd'hui nous avons sur le canal espagnol Holly Raiche, Riccardo Holmquist, Cheryl Langdon-Orr, Sébastien Bachollet, Justine Chew, Dave Kissoondoyal, Judtih Hellerstein, Maureen Hilyard et Joan Katambi et Sarah Kiden. Sur le canal français nous avons Aziz Hilali.

Nous avons reçu les excuses d'Olivier Crepin-Leblond, de Satish Babu, de Nadira AlAraj et de Vanda Scartezini.

Au niveau du personnel de l'ICANN nous avons Silvia Vivanco, [inaudible Nash], Victoria [inaudible] et Alex [Inaudible] et moi-même Claudia Ruiz qui vais m'occuper de la partie technique de cet appel.

Nous avons un service d'interprétation en français et en espagnol. Les interprètes espagnols sont Lilian et Claudia et en français Claire et Isabelle. Nous avons aussi une transcription en direct. Je vais mettre le lien dans le chat et vous pouvez suivre la transcription.

Vous avez la parole Holly.

HOLLY RAICHE : Nous allons passer à notre ordre du jour. Donc nous allons aujourd'hui entendre une présentation de Becky Nash sur le plan opérationnel 2022/2026. Ensuite Cheryl nous fera une petite présentation. Et ensuite nous parlerons de notre prochain appel.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous allons commencer par les actions à suivre, ou les points d'action. Il n'y a pas d'action à suivre. Ce qui n'a pas été coché et qui aurait dû être coché c'était la proposition pour l'amendement des fonctions de nommage IANA. Et, puisque c'est Ricardo qui va s'en occuper. Donc c'était une action à suivre que nous avions pour le 24 février concernant notre groupe de travail qui devait considérer une déclaration pour la possibilité de faire une déclaration pour une proposition d'amendement pour les fonctions de nommage IANA et cela a été réglé.

CLAUDIA RUIZ : Je m'excuse, Holly, de vous interrompre, mais Sébastien a la main levée.

HOLLY RAICHE : Sébastien allez-y, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je voulais vous dire qu'on devait discuter de la présentation que nous allons faire au GAC. Je l'ai fait, mais je viens de constater que l'ATRT3 va être le thème de présentation de Cheryl, donc...

HOLLY RAICHE : Oui, nous allons attendre la partie correspondant à Cheryl pour voir.

Donc nous allons directement passer à la présentation par Becky et il y aura aussi la possibilité de poser des questions après votre présentation, n'est-ce pas Becky ?

BECKY NASH :

Merci beaucoup Holly, c'est un plaisir pour moi d'être ici avec vous. Bonjour, bonsoir à tous. Je suis Becky Nash de ICANN Org et je suis ici avec des collègues de mon équipe et l'équipe des finances et nous allons vous faire une présentation aujourd'hui. Voilà l'ordre du jour de cette présentation, nous allons d'abord parler d'une présentation des finances, qu'Alex va présenter avec des informations concernant notre structure de reporting et de partie financière pour les prévisions financières de l'exercice 2020. Ensuite il y a une présentation de planification que je vais présenter avec des prévisions pour l'ICANN. Et ensuite nous parlerons de la partie des commentaires publics et d'un plan préliminaire pour l'exercice 2022 et ensuite des prochaines étapes.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à lever la main, et nous verrons si nous avons le temps de vous donner la parole. Et sinon nous essayerons de finir un petit peu avant notre présentation pour vous laisser la parole.

Je vous remercie à nouveau de nous avoir invité et je donne la parole à Alex.

ALEX [MARSHALL] :

Merci. Est-ce que vous m'entendez bien ?

NON IDENTIFIÉ :

Oui, allez-y Alex.

ALEX [MARSHALL] :

J'appartiens à l'équipe de finance de l'ICANN et je vais vous présenter les résultats financiers. Et donc, de nouveau, un petit ordre du jour. Nous

allons parler des structures de reporting financier. Ensuite des résultats financiers pour l'exercice 2020. Nous verrons la partie financement des frais, des dépenses et des fonds sous gestion. Et ensuite nous verrons les prévisions pour le reporting financier.

Donc ici vous voyez la structure de reporting financière de l'ICANN et vous voyez les opérations de l'ICANN et le programme 2012 de nouveaux gTLD ici. Tous les deux correspondent au financement et aux dépenses avec les opérations de l'ICANN et qui incluent PTI et les fonctions IANA.

Ces financements sont destinés au fonds opérationnel, au fonds de réserve. Et le plan va contenir tous les accès, tous les fonds vont être destinés au fonds de réserve que vous voyez sur la gauche. Et vous voyez sur la droite le programme de nouveaux gTLD qui est financé par les honoraires d'enregistrement ou les frais d'enregistrement. Donc cela appartient à la gestion des nouveaux gTLD. Et les financements sont reconnus dans ce programme et les dépenses sont reconnues aussi dans ce programme.

Et tous les programmes de nouveaux gTLD futurs seront mis séparément dans la comptabilité, nous le verrons plus tard dans la présentation.

Prochaine diapositive.

Ici vous voyez donc le financement par catégorie pour l'exercice 2020. Ce tableau vous montre donc les financements de 141 millions que nous avons recueillis pendant l'exercice 2020 avec des frais de bureaux d'enregistrement, c'est-à-dire les enregistrements de noms de domaine, ce sont des transactions qui correspondent à l'année dernière bien sûr.

Ensuite nous avons les frais de bureaux d'enregistrement. Ensuite nous avons les frais de bureaux d'enregistrement et d'opérateurs de registre et les autres frais qui correspondent aux contributions des ccTLD principalement.

Donc ici nous avons des dépenses par catégories de coûts, donc 126 millions de dépenses pour l'ICANN, pour l'exercice 2020 dont la principale partie représente le personnel, ensuite les services professionnels, les parties légales, service linguistique et dépenses de communications, Adigo, etc.

Ensuite nous avons les voyages pour l'exercice 2020, c'était donc de 7 % parce que cela inclut les réunions présentielle et les réunions virtuelles, donc pour l'ICANN 67 et 68. Puisque nous avons eu la pandémie et donc, comme tout le monde le sait, en 2021, il n'y a pas eu de voyage.

Et le dernier point concerne le capital qui comprend l'infrastructure [inaudible].

Ici vous voyez d'autres informations sur la gestion. Les fonds sous gestion, donc avec différentes structures que nous allons revoir, nous allons revoir l'ensemble de ces fonds. Le fonds opérationnel qui couvre les opérations au quotidien et qui comprend les points approuvés par le conseil d'ICANN du budget annuel. Ce fonds opérationnel doit avoir un niveau nécessaire pour financer un minimum de trois mois.

Ensuite nous avons le fonds de réserve, donc ce fonds est destiné à couvrir les grandes dépenses provenant d'évènements non prévus qui peuvent être financés aussi par les opérations de l'ICANN. Ce fonds de réserve était de 123 millions et cela est donc géré par ICANN.ORG.

Ensuite nous avons le programme de nouveaux gTLD qui représente la portion non dépensée des frais de candidature du programme de nouveaux gTLD qui correspond aussi aux coûts de risques. Donc nous avons 86 millions ici.

Et finalement nous avons le produit des enchères, qui viennent des enchères de l'ICANN résultant des programmes de nouveau gTLD en fonction des décisions prises par le conseil. Cet argent est utilisé et il est actuellement de 212 millions à la fin de l'exercice 2020. Et ces deux fonds sont gérés de manière indépendante.

Maintenant que nous avons parlé des résultats pour l'exercice 2020, nous allons passer à l'exercice que nous sommes en train de planifier, l'exercice 2022.

Nous sommes partis du principe que le budget serait équilibré, que les dépenses ne dépasseraient pas le financement. De toute évidence la pandémie demeure un domaine d'incertitude, mais à priori il devrait y avoir une croissance modérée selon les prévisions qui sont effectuées.

Du côté des dépenses, il devrait y avoir 3 réunions en présentiel et donc des déplacements comparables aux niveaux pré-pandémie. Par rapport au fonds de réserve, l'idée c'est d'être au minimum au niveau cible et nous prévoyons toujours, bien sûr, des fonds pour la contingence.

Par rapport au processus de requête supplémentaire budgétaire, le processus est en cours pour 2022. Donc si vous avez besoin de davantage de détails là-dessus, vous les avez dans la partie annexe de cette présentation ou alors vous pouvez vous adresser à nous.

Donc voilà les dates importantes pour les requêtes budgétaires supplémentaires, les ADR, donc la date du mois de mai en bas à gauche est importante, donc le 14 mai 2021. Et ensuite publication le 17 mai.

Et enfin, pour être transparent et responsable, l'ICANN publie son rapport plusieurs fois par an. Donc avons le rapport du PDG, le rapport financier et les résultats des réunions de l'ICANN. Et tous les ans nous publions plusieurs documents, y compris le plan opérationnel de notre budget et notre rapport annuel.

Je ne sais pas s'il y a des questions, mais je vais repasser la parole d'abord à Becky.

BECKY NASH :

Merci Alex. Je vois une question dans le chat de Dave que je vais lire : il devrait y avoir un excédent dans le budget pour les fonds non utilisés et alloués pour les réunions en présentiel. Alors, cet argent me semble-t-il va dans quel fonds ? Alex, vous pouvez répondre à cette question ?

ALEX MARSHALL :

Oui tout à fait. Merci pour cette question. Vous avez raison, nous avons davantage d'excédents que ce qui était prévu et cela est dû à la pandémie, en particulier, puisque nous ne nous réunissons pas en présentiel. Le conseil d'administration est en train de parler de ce que l'on fera de cet excédent généré en 2020. Et donc nous informerons la communauté de ce qui sera décidé.

Mais comme je le disais, lors d'une année normale, en principe l'excédent est mis dans le fonds de réserve. Cette année, étant donné la

pandémie et d'autres facteurs nous avons décidé d'en garder davantage dans le fonds opérationnel au cas où il y aurait un besoin d'avoir accès à des liquidités. Mais surtout, comme je le disais, le conseil d'administration n'a pas pris de décision quant à l'allocation de ces fonds pour l'instant.

HOLLY RAICHE : Becky, j'ai une question qui découle en fait de ce que vient de dire Alex. Y aura-t-il une discussion au sein de la communauté sur ce qui sera fait de ces fonds en excédent.

BECKY NASH : Merci pour cette question, Holly. Nous sommes en train de planifier un webinaire au niveau de l'équipe financement et planification pour fin avril. Donc il y aura une annonce qui sera envoyée lundi là-dessus. Et un des sujets c'est les propositions actuelles du point de vue du comité finances du conseil et ce qu'ils sont en train de considérer. Dans le cadre de notre gouvernance, l'étape suivante c'est donc l'évaluation et la présentation au conseil de ce dont on a besoin dans le fonds opérationnel par rapport à ce dont on a besoin de transférer au fonds de réserve.

Dans le cadre de la consultation publique pour le plan préliminaire, et bien nous avons tous ce qui est engagement pour cette année et l'année à venir. D'après votre question, il semblerait que vous vous demandez s'il y a un excédent net, et bien faudrait-il qu'il y ait une discussion par rapport à l'allocation de ces fonds, c'est bien ça ?

HOLLY RAICHE : Oui, c'est à peu près ça, et je voulais rebondir sur ce que disait Alex. Mais je comprends ce que vous venez de dire. Merci.

BECKY NASH : Oui, en principe cela fait partie de la planification suivante. Nous sommes dans une situation assez exceptionnelle actuellement, nous ne savions pas qu'il y aurait cette pandémie et donc les fonds budgétisés, prévus, incluaient les réunions en présentiel, mais au début de la pandémie, en plus, personne ne savait ce qui allait se passer. Repensez à l'année dernière au même moment, on ne savait absolument ce qu'on allait faire et quels seraient les besoins budgétaires.

Donc il y aura une annonce lundi, sorte d'annonce préalable. Nous travaillons sur différents sujets qui intéresseront de nombreuses personnes présentes aujourd'hui à cette réunion, et il y aura dans le cadre de cette annonce les sujets relatifs à la planification et au financement.

HOLLY RAICHE : Merci beaucoup. Et je crois que je peux parler au nom de tout le monde ici, nous apprécierions vraiment toutes les informations relatives à ce webinaire sur cette question.

JUSTINE HELLERSTEIN : Merci Holly. Je voulais poser une question. Est-ce qu'il est prévu d'avoir des augmentations dans la partie des recettes des enchères. Est-ce qu'il y aura d'autres ventes aux enchères qui vont avoir lieu ?

vérifier. Mais d'une manière générale, s'il y en a d'autres qui arrivent aux enchères et bien ceci est annoncé sur notre site web.

Donc ceci est très visible. Tout le processus est très visible, vous avez une page qui vous indique tout ceci.

Donc en ce qui me concerne, si je parle en mon propre nom, je crois que nous en sommes pratiquement à la fin. Et je ne pense pas qu'on aura le même type d'activité de ce qu'on a vu au début.

Et, Judith vient de le mentionner, il y a eu une enchère du .WEB il y a plusieurs années de ça, déjà. Donc j'espère que cela répond à votre question.

HOLLY RAICHE :

Justine, est-ce que ça vous convient comme réponse ?

JUSTINE HELLERSTEIN :

Oui, merci Becky. Ce n'est pas exactement ce que je demandais, mais c'est pas grave. Je vais attendre de recevoir les informations que votre équipe nous enverra le moment venu.

BECKY NASH :

Merci Justine. Si je peux clarifier quelque chose, n'hésitez pas. Mais si j'avais bien compris, vous vouliez savoir s'il y avait d'autres ventes aux enchères, d'autres séries de ventes aux enchères suite à la série de 2012. C'est ce que j'avais compris.

JUSTINE HELLERSTEIN : Oui, c'est ça.

BECKY NASH : Comme je le disais, étant donné que le chiffre est assez bas, je ne pense pas qu'il y en aura beaucoup. Et toutes les informations qui sont en cours sur les candidatures donc, sont sur la page que je vous enverrai.

Bon, donc je ne vois pas d'autres mains levées, donc je suggère d'avancer et de passer en revue les plans préliminaires pour l'exercice 2022 ainsi que les périodes de consultations publiques.

Je vous rappelle à tous que nous avons inclus le lien vers la page des consultations publiques avec la publication au mois de décembre de 3 documents qui font partie du processus de planification pour 2022. Nous avons également d'autres informations supplémentaires y compris le rapport du personnel sur la consultation publique qui, à mon avis, est un document de référence très intéressant.

Et, bientôt, sur cette page, au fur et à mesure que nous avancerons, nous publierons la proposition d'adoption du plan par le conseil. Donc la page n'est pas terminée. Nous sommes toujours en cours de mise en place de cette page.

Diapositive suivante.

Alors, par rapport aux consultations publiques, ce que nous vous montrons ici c'est que nous sommes très heureux parce que l'implication, l'engagement de la communauté, demeure élevée. Encore une fois, le processus c'est que nous recevons le point de vue des différents individus des SO et des AC et donc nous organisons ces

commentaires et nous avons donc reçu 218 commentaires sur différentes questions, mémos et documents. Donc nous apprécions énormément votre travail et le travail de vos homologues et de la communauté par rapport à ces commentaires.

Ensuite, nous allons vous présenter un aperçu global de différentes catégories d'informations. Donc voilà les groupes qui ont envoyé leurs commentaires sur les plans pour 2022. Donc encore une fois, ce qui est entouré, donc 2022, vous montre qu'il y a au total 218 commentaires qui ont été envoyés par 11 individus ou groupes. Donc, en ce qui concerne notre équipe, nous souhaitons souligner sur la rangée numéro 2, les commentaires envoyés par l'At-Large. Et donc nous voyons qu'il y a plus de commentaires pour 2022 qu'il n'y en avait eu pour 2021.

Et, Judith nous indique qu'au point 12 il y a également les commentaires personnels, les commentaires des individus.

Diapositive suivante.

Voici maintenant le détail des commentaires par différentes catégories et thématiques. Donc nous séparons les différents mémos en thèmes de manière à pouvoir répondre de manière thématique dans le rapport, aux différents commentaires. Et donc vous avez là le détail par pourcentage, par thème. Donc les pourcentages les plus élevés, par exemple à gauche, sont relatifs à l'initiative opérationnelle avec 40 % des commentaires effectués sur ce thème. Ensuite, en deuxième les ressources pour l'initiative opérationnelle, et ensuite la gestion financière.

Diapositive suivante.

Voici les mêmes informations mais sous forme de tableau. Nous pensons que c'est subtil parce que ceci nous montre bien quelles ont été les personnes ou groupes qui ont envoyé les commentaires et le nombre de commentaires. Donc vous voyez à gauche les thèmes que j'ai mentionnés et le nombre total de commentaires par thème. Et ensuite, en haut, vous avez les différents noms des personnes qui ont envoyé leurs commentaires. Il y a beaucoup de choses dans ce tableau, mais l'idée c'était de souligner, en nous concentrant encore une fois sur la deuxième colonne sur la communauté At-Large, le nombre total, 90 au total, et les trois grandes catégories surlignées en bas. Il me semble qu'il nous en manque une au milieu. Mais il y a 5 commentaires sur la mesure et le reporting et au milieu il y a les réunions de l'ICANN, les déplacements et donc la gestion financière en troisième.

Tous les commentaires sont importants, c'est évident, mais nous souhaitons quand même souligner la nature commune de certains de ces commentaires.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à lever la main, et nous vous donnerons la parole.

Prochaine diapositive.

Je vous montre une mise à jour des prochaines étapes pour vous montrer que les prochaines étapes destinées au processus de planification de l'exercice 2022 nous amènent au bas de cette diapositive, donc au plan de révision pour l'adoption par le conseil d'administration, et nous aurons bientôt ces plans qui seront disponibles et qui seront ensuite révisés par le comité des finances du conseil d'administration qui recommandera son adoption par le conseil au mois

de mai. Et, ensuite, lorsqu'ils auront été adoptés et que la notification sera faite à la communauté, on aura la période de communauté habilitée et, de nouveau, si tout fonctionne comme il faut, au mois de juin 2021 on serait prêt.

Donc voilà, on est dans ce processus actuellement. Vous avez vu un aperçu de l'ensemble de processus.

Dans les prochaines diapositives, je vais vous montrer quelques mises à jour de travaux, de projets, qui ont été mis en place et qui sont planifiés pour être mis en place en 2023.

Je n'avais pas vu la main de Marita. Allez-y.

MARITA MOLL :

Est-ce qu'on peut revenir en arrière ? Oui, la diapositive avec le détail des commentaires publics. Et ce matin j'ai analysé cette diapositive, et je dois dire que je suis vraiment impressionnée par le travail que vous avez analysé, recueillir tous ces commentaires, de les classer comme vous l'avez fait. Vraiment, c'est du très bon travail que vous avez fait. Donc je voulais vous le dire et vous féliciter pour ce travail.

Et j'apprécie vraiment la possibilité de voir les commentaires que les autres personnes ont faits, qui les a faits. Donc c'est très utile.

J'ai une petite question, il y a une série de choses qui sont peut-être laissées de côté, par exemple le résultat de certains commentaires qu'ICANN Org a reçus de la communauté, certaines suggestions pour améliorer les progrès et le travail de reporting au niveau de la politique,

et comment est-ce que cela fonctionne ? Comment fonctionne ce modèle multipartite dans ce sens ?

BECKY NASH :

Merci beaucoup Marita pour votre question et pour vos félicitations. Nous faisons ce travail parce que les membres de la communauté nous accompagnent et nous aident aussi. En tout cas d'avoir fait la révision de ce rapport et d'avoir préparé ces questions.

Il y a des réponses dans certains cas que nous avons prises en considération, par exemple s'agissant des commentaires. Et, comme vous l'avez indiqué, il y a des réponses ouvertes. Mais c'est une question intéressante que vous avez posée à propos du suivi qui est réalisé concernant les questions qui sont posées et qui donnent lieu à ces réponses dans le rapport préliminaire.

Comme vous le savez peut-être, l'année dernière, dans le cadre du plan préliminaire et d'une initiative opérationnelle, il y a eu un nouveau département qui a été créé, le département de planification, avec une équipe de 3 personnes, moi-même, Victoria et Nathalie. Et nous sommes dans un processus d'évaluation de suivi, justement, pour la mesure du progrès concernant les rapports réalisés par le personnel. Et donc nous travaillons, avec mon équipe, sur la planification, nous travaillons avec l'équipe des finances, avec des personnes comme Alex et [inaudible]. Et nous avons l'intention de montrer s'il y a un suivi et nous voudrions montrer la participation des différents webinaires que nous organisons aussi au sein des groupes de SO et AC. Donc ça se fera dans le futur. Nous vous donnerons un suivi là-dessus et vous aurez la possibilité d'en

parler lors de la période de commentaires. Il y aura un type de plan opérationnel qui sera mis en place pour l'exercice 2023.

MARITAL MOLL :

Donc vous dites, Becky, que ce type de choses seront abordées dans les webinaires futurs qui seront organisés ? C'est ce que vous dites ? Parce que je trouve que c'est bien qu'il y ait justement cet échange sur ce type de choses, qui sont les participants, ce type de choses.

Alors, j'aimerais savoir quand aura lieu ce webinaire par exemple.

BECKY NASH :

Nous sommes en train de documenter un petit peu les différents points qui seront abordés, nous avons travaillé sur deux ans, nous avons commencé à travailler sur le processus de planification et sur les améliorations à y faire.

En ce qui concerne les initiatives spécifiques en fonction de la présentation du plan, telle que nous la faisons, c'est de nouveau un point qui correspond aux initiatives opérationnelles de nouveau, mais je dirais que je vous encourage, si vous avez des choses à nous dire, des choses en tête, que vous preniez le temps de réviser cela de nouveau avec vos collègues et que nous envoyiez des emails à ICANN.ORG pour que l'on ait cet échange justement dont vous parlez.

Donc je vous encourage à faire un suivi de ce matériel et à nous donner votre avis.

participer la communauté. Nous avons un webinaire qui va avoir lieu lundi, qui va annoncer tout cela et tous ces projets qui existent dans ce domaine. La priorisation se fait pour l'ensemble du travail de l'ICANN et concerne la communauté, le conseil d'administration et Org, la partie de l'organisation qui s'appelle .ORG. Donc nous voulons avoir un processus de priorisation en collaboration avec la communauté de l'ICANN, qu'il soit mis en œuvre avec vous tous. Voilà.

Prochaine diapo.

Donc ici, les moyens de poser vos questions, si vous voulez intervenir maintenant.

HOLLY RAICHE : Merci beaucoup. Et si vous avez des questions c'est le moment de les poser. Merci.

NON IDENTIFIÉ : Holly, on ne vous entend pas, je ne sais pas si vous avez pris la parole.

HOLLY RAICHE : Merci beaucoup Becky pour cette présentation. Je crois qu'il y a eu beaucoup de réactions, les personnes ici sont intéressées et seront intéressées aussi par ces webinaires dont vous nous avez parlé, les webinaires à venir à la fin du mois d'avril. Et je sais aussi que lorsque les demandes de budget additionnel vont être possibles, nous serons tous intéressés par ces demandes de budget supplémentaires, à savoir ce qu'elles sont.

Au niveau de la communauté habilitée, je pars du principe que cela n'inclut pas d'autres commentaires de personnes, non ? Est-ce que dans cette période particulière que vous avez mentionnée ?

BECKY NASH :

Dans le cadre des statuts constitutifs de l'ICANN, la communauté habilitée et l'administration de cette communauté habilitée a parlé de l'adoption par le conseil d'administration de l'ICANN de ce plan opérationnel et du budget. Par conséquent, le processus de communauté habilitée ne comprend pas les commentaires publics. Donc il y a des groupes de la communauté qui sont identifiés, mais au sein de leur unité constitutive, que les commentaires publics qu'ils ont faits aient été abordés ou pas.

En tout cas ce processus pour l'ensemble de l'administration de la communauté et le plan opérationnel et le budget annuel ne va pas rentrer, ne va pas être mis en place jusqu'à ce que la fin de cette période soit atteinte.

HOLLY RAICHE :

D'accord. Une autre question. Lorsqu'on regarde les initiatives opérationnelles, il y en a une qui se rapporte au modèle multipartite. Et moi j'ai une question concernant ce que cela comprend en termes d'activités, de dépenses, des différentes activités qui sont concernées ici. Voilà, ça m'intéresserait d'en savoir un petit peu plus et de savoir comment on peut contribuer au débat concernant ce type d'activités qui sont liées à ces initiatives.

BECKY NASH :

Merci pour ce commentaire Holly. Donc le travail relatif au modèle multipartite est indiqué dans le plan opérationnel, dans le cadre de l'initiative opérationnelle, mais nous n'en sommes pas encore à la phase de conception. Et, une fois que ce projet en sera à la phase de conception, il y aura beaucoup plus de communication avec la communauté, par rapport aux étapes, aux différentes étapes de ce projet.

Je sais que l'ALAC a fourni des commentaires l'année dernière et ceci est présent dans l'annexe.

Depuis le plan 2021/2025, il y a eu un rapport qui a été publié, cela a été envoyé au département, mais nous n'en sommes pas encore à la phase de mise en œuvre. Donc vous aurez des opportunités de vous exprimer là-dessus. Il y aura une phase de commentaires pour la communauté.

HOLLY RAICHE :

Oui, effectivement, je crois que ceci nous intéresse. Y a-t-il d'autres questions pour Becky et pour l'équipe ?

Alors, sinon, merci à vous, merci à tous. Nous attendons donc d'être informés par rapport aux webinaires et par rapport aux ABR. Vous avez dit qu'elles seront lancées mi-mai, et donc nous espérons pouvoir avoir des informations avant pour savoir ce qu'il faudra que nous fassions pour présenter nos ABR.

En tout cas merci pour l'instant. Merci beaucoup pour cette présentation et d'avoir pris ce temps avec nous.

BECKY NASH : Merci de nous avoir invités. Nous allons maintenant vous quitter et nous nous retrouverons très bientôt. Merci.

HOLLY RAICHE : Donc le point suivant, Cheryl, vous avez dit que ce serait plus rapide, non pas 10 minutes, mais 2 minutes ; je vous cède la parole.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Holly. Je vais vous partager mon écran. Voici un tableau, j'espère que vous le reconnaissez. Vous avez déjà vu ce rapport. Donc piste de travail numéro 2, tout à fait approprié et utile. Becky a déjà évoqué un certain nombre des choses que nous prévoyons déjà dans le cadre de notre préparation.

Et, dans certains cas, il s'agit de la phase pré-opérationnelle de conception. Mais vous voyez donc qu'il s'agit d'une mise à jour pour la piste de travail numéro 2.

Dans un certain nombre de cas, il y a des choses qui ne sont pas applicables, non pas que ce ne soit pas important mais parce que ça a déjà été mis en œuvre.

Donc en attendant, nous sommes très heureux de vous dire que nous avons une petite équipe qui a été très active, et qui s'occupe des différents domaines d'intérêts, CCRT, avec Jonathan Zuck, Alan Greenberg également.

Nous avons effectué toutes les estimations d'importance, nous avons évalué le niveau d'effort qui nous semble nécessaire. Et quel est le

niveau d'urgence selon l'At-Large. Donc vous voyez donc que le travail CCTRT est à l'écran.

Claudia, est-ce que vous pourriez mettre un lien vers ce document de manière à ce que tout le groupe de travail puisse avoir accès à ce document.

Je vous rappelle à tous qu'il s'agit d'un document de travail qui n'est pas terminé, et bien sûr, il y a des mises à jour constantes.

Vous voyez là une nouvelle colonne sur le statut. Dans cette colonne, c'est ce que le conseil d'administration n'a pas encore complètement adopté. Vous le voyez là par exemple pour l'ATRT. Donc voilà ce que nous notons dans cette colonne.

En fin de ce même passé, lors de notre réunion, nous nous sommes rendu compte qu'il était utile de regarder les références que nous pouvons relier au document. Vous voyez ici des recommandations assez détaillées, et pour l'instant nous sommes toujours en train de travailler sur cette colonne pour nous assurer de bien avoir noté le niveau d'effort et donc toutes ces questions d'évaluation de niveau d'urgence, etc.

Alors, ici, il s'agit de la piste de travail numéro 2 et des priorités recommandées. Vous le savez maintenant, Becky vous l'a dit, il faudra donc revoir ceci.

Ensuite pour le rapport SSRT, nous considérons que c'est quelque chose d'opportun puisqu'il y a la consultation publique qui est en cours. Vous avez l'invitation aux trois représentants SSRT, et nous espérons que plusieurs d'entre eux pourront nous rejoindre lors de la prochaine réunion, dans deux semaines, et nous espérons avoir les coordonnées de

ces personnes et ensuite, dans ce menu, nous indiquerons si la priorité est élevée, moyenne ou basse, ou alors si c'est adopté, elle sera sans objet.

Après deux réunions, nous passerons à l'ATRT 3, Sébastien y a fait référence tout à l'heure. Et vous voyez là qu'il a détaillé encore davantage tout ceci. Tout ceci est d'ailleurs très important en termes de recommandations faites par l'ATRT3. Vous voyez là des informations spécifiques. Nous avons mis le niveau de priorité des recommandations elles-mêmes. Et vous voyez davantage de détails sur l'adoption par le conseil de ces recommandations. Dans certains cas, ici, nous avons remplis, Sébastien a noté que pour l'instant, avec moi, nous espérons tous les deux que nous serons rejoints par d'autres personnes.

Alors, la page suivante, c'est la page MSN. Donc vous voyez ici que nous avons besoin d'inclure davantage de colonnes. Nous allons demander à d'autres personnes de travailler avec nous.

Merci beaucoup Holly, je vous repasse la parole, et surtout si vous avez des questions, n'hésitez pas.

HOLLY RAICHE :

Alors, est-ce que vous pourriez mettre un lien dans le chat, est-ce qu'on pourrait mettre un lien dans l'ordre du jour de la réunion de manière à ce que les personnes qui sont présentes puissent revenir à cet ordre du jour ? Ce serait un endroit plus simple pour y avoir accès.

CHERYL LANGDON-ORR : C'est un document qui doit être présenté, qui doit être introduit. Il faut donc présenter les différentes catégories, ce qu'elles veulent dire. Toutes nos réunions sont ouvertes et je suis tout à fait prête à accueillir quiconque souhaite y participer. Mais je ne souhaite pas que quelqu'un y ait accès et essaye de voir ce qu'il s'y passe. Je pense que c'est trop complexe. Mais pendant les réunions, n'hésitez pas à être présents.

HOLLY RAICHE : Très bien, alors je suggère que toute personne qui souhaite lire le document consulte le chat, sinon vous contactez et s'implique. Je pense que c'est la meilleure manière.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, pour ceux qui ont déjà eu une présentation du document, ils l'ont dans le chat. Mais je ne pense pas que le mettre sur la page de l'ordre du jour soit approprié. Je ne sais pas, peut-être que je m'inquiète pour rien.

HOLLY RAICHE : Donc, pour le prochain appel, je me demande un petit peu comment faire. Peut-être qu'on pourrait se retrouver, il y a le webinaire, sinon il y aura donc un appel à la fin avril, mais il y a aussi la question de l'ABR et la question de la planification. Alors est-ce qu'on se retrouve la semaine prochaine ou dans deux semaines ? Qu'est-ce que vous en pensez ?

Peut-être dans deux semaines ? Et dans ce cas on pourrait combiner ce dont parlait Marita avec le Webinaire ?

Alors dites-moi ce que vous en pensez et, sinon y a-t-il des choses à mettre dans le point divers ?

Je ne vois personne. Donc je vous remercie d'avoir participé à cette réunion. Nous nous retrouverons donc dans deux semaines. Nous aurons prévu un ordre du jour et des thèmes de discussion. Je ne sais pas si vous avez des thèmes à débattre pour la prochaine fois. Si c'est le cas, veuillez nous les envoyer.

En attendant, je vous souhaite une excellente matinée, soirée. Au revoir à tous.

CLAUDIA RUIZ :

Merci à tous d'avoir participé à cet appel, nous vous souhaitons une excellente journée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]